

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 39

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194500>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fallu afficher dans chaque maison le quatrain qu'un spirituel Neuchâtelois, poète, avait inscrit dans une mansarde de son chalet du Jura :

Habitant de ces lieux, deux mots pour ta gouverne :
Garde que rien d'impur ne tombe sur le toit ;
Car ce qu'on jette au toit s'en va dans la citerne,
Et l'eau de la citerne est ici l'eau qu'on boit.

» L'entretien des « cuves » coûtait gros et, en temps de sécheresse, elles devenaient insuffisantes. Vous comprenez les angoisses en cas d'incendie. On raconte que le 5 mai 1794, un cabaretier, voyant que l'eau manquait dans sa cuve, vida ses tonneaux de vin dans la pompe à incendie : sa maison fut sauvée, et les pompiers, — c'étaient des Sagnards, — eurent encore de quoi se rafraîchir.

» Vers 1880, M. Guillaume Ritter conçut un vaste projet, qui n'intéressait pas la Chaux-de-Fonds, mais dont celle-ci mit à profit la part qui la concernait : on résolut de capter des sources situées dans les gorges de l'Areuse et, au moyen de la force hydraulique fournie par cette rivière, d'élever l'eau des sources (2 à 3000 litres par minute) à une hauteur de 500 mètres, pour la conduire jusqu'à la Chaux-de-Fonds.

» Et la chose fut faite au prix d'environ 2 millions.

» Nous ne saurions trop conseiller aux touristes qui vont voir les gorges de l'Areuse, de visiter en même temps les remarquables travaux dus à M. Ritter. Celui-ci a reçu la bourgeoisie d'honneur de la Chaux-de-Fonds, qui, depuis 1887, jouit en abondance d'une eau excellente, distribuée dans toutes les maisons.

» A cette heure, le « grand village » travaille à acquérir une partie des forces motrices de l'Areuse, qui seront utilisées pour l'industrie et l'éclairage électrique. Cette énergie nouvelle, mise à la disposition de celle d'une population aussi laborieuse et entreprenante, nous réserve sans doute le spectacle de bien des grandes choses. »

Un journal français, parlant des voyageuses célèbres, cite ce joli mot de la fiancée de Greely, l'un des explorateurs du Pôle-Nord :

— Vous savez, lui disait Greely, que la femme doit suivre son mari partout.

— Je l'entends bien ainsi, répliqua la jeune fiancée.

— Oui, mais s'il me prenait demain la fantaisie de retourner au Pôle-Nord, que diriez-vous ?

— Je dirais à ma mère : « Maman, surveille bien tout à la maison pendant que je ne serai pas là ; je vais faire un tour de promenade avec mon mari ! »

L'eau de Seine. — Savez-vous, dit le *Petit Parisien*, à combien s'élève, pour

1893, le chiffre des cadavres d'animaux retirés de la Seine, dont les eaux alimentent, en grande partie, la ville de Paris ?... Voici :

« 5,652 chiens, 3,307 chats, 9,108 rats, 1,720 poulets ou faisans, 3,942 oiseaux divers, 4,209 lapins, 789 porcs, 7 veaux, 4 hérissons, 33 chevaux, 15 moutons, 2 poulains, 13 singes, 6 serpents.

Ce qui fait le joli total de 28,807 cadavres d'animaux. »

Il y a là de quoi se réconcilier avec l'eau de Bret.

Précision du tir. — On se souvient que nous avons posé le problème suivant dans un de nos précédents numéros : « Sous quel angle un tireur placé à 300 mètres de la cible voit-il un carton de 50 centimètres de diamètre ? » A ce propos, un de nos abonnés nous disait :

« Le problème est facile à résoudre, mais le résultat numérique obtenu doit avoir étonné bon nombre de vos lecteurs par sa petitesse. On a vraiment de la peine à se figurer que nos tireurs puissent viser avec sécurité dans un angle d'aussi faible valeur (approximativement $\frac{1}{10}$ de degré), avec des armes dont les appareils de mire sont en somme bien imparfaits. »

Livraison de septembre, de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : La durée de la vie humaine, par M. H. Stilling. — Le sentier qui monte. Roman, par M. T. Combe. — Le nouveau Japon, par M. V. de Florian. — La gloire plus grande, par M. A. Glardon. — Le chercheur d'étoiles. Mœurs lombardes, par Mlle M. Cassaboïs. — Variétés : Le « grand village », par M. Philippe Godet. — Chroniques parisiennes, italiennes, allemandes, anglaises, suisses, scientifiques, politiques. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Bureaux : place de la Louve, 1, Lausanne.

Boutades.

La maman de Robert a pour ce petit drôle une indulgence excessive.

— Mon enfant est espiègle, disait-elle pour excuser sa dernière incartade, mais pas méchant. Au fond, c'est la crème des bébés.

— Précisément, madame, répliqua Z., mais vous savez qu'une crème n'est jamais si bonne que fouettée.

Du Domino :

Pension d'étudiants :

— J'ai le regret de vous déclarer, ma chère madame Plumard, que votre ratatouille est encore plus dégoûtante cette année que l'année dernière.

— C'est impossible, monsieur Raoul.

— Moi, je veux que mon fils soit avocat. Il plaidera ou ne plaidera pas, ça m'est égal, mais du moins il possédera

la science du droit, ce qui est bien quelque chose.

— Moi, j'encourage le mien à cultiver les sports, à se faire des biceps, à devenir, s'il se peut, un hercule. Et alors il réussira mieux que le vôtre, en vertu de cet axiome que la force prime le droit !

Un Marseillais visite Besançon.

— Voici, lui dit le cicerone, la maison où est né Victor Hugo.

— Cette baraque-là ?... Ah ! s'il était né à Marseille, vous auriez vu la belle maison que ce serait !

Quelques bohèmes sont attablés dans une brasserie et les parties de cartes succèdent aux parties de cartes, donnant aux piles de soucoupes des proportions inusitées.

Enfin, quand sonne le quart d'heure de Rabelais, l'un des joueurs, escomptant le crédit qu'il pense avoir dans l'établissement, se tourne vers le patron et, d'un geste délibéré, qui enveloppe toutes les soucoupes :

— C'est pour moi, dit-il.

Et le patron, qui a les meilleures raisons pour être inquiet, murmure :

— Je crois plutôt que c'est pour moi !

Une jolie définition :

— Qu'est-ce que c'est qu'un instrument diplomatique ?

— C'est un instrument dont jouent les grandes puissances dans le concert européen.

— Et que jouent-elles avec cet instrument ?

Elles jouent... les petites puissances.

L. MONNET.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,40. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,00. — Canton de Genève 3 % à fr. 108. — De Serbie 3 % à fr. 82,50. — Bari, à fr. 52. — Barletta, à fr. 34,75. — Milan 1861, à 35. — Milan 1866, à fr. 9,50. — Venise, à fr. 22. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 108,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 7,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 18 50. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers*.

Loterie de l'Exposition d'Yverdon.

Billets en vente au prix de Fr. 1. —, chez J. DIND et Cie, ancienne maison Guilloud, 4, rue Pépinet, à Lausanne. On reçoit des timbres-poste en paiement. — Ajouter 10 centimes pour le port.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLLOUD-HOWARD.